

POLLUTEC 2021 : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le 15 octobre 2021, au salon Pollutec Lyon, se tenait une table ronde intitulée « Recyclage textile : quelles solutions pour aujourd'hui et pour demain ? ».

Étaient présents autour de la table, Mara Poggio, responsable du département développement durable au Centre Européen des Textiles Innovants (CETI), Laurent Castillo, Directeur commercial à l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH), Cécile Martin, responsable innovation et recyclage chez Re-Fashion, et Michel Lopez, vice-président de l'association OREE et référent Economie circulaire auprès de la SNCF.

Cécile Martin a présenté l'organisme Re-Fashion ainsi que sa plateforme Recycle, destinée à mettre en relation les différents acteurs du recyclage du textile et de la chaussure.

En 2020, la filière représentait plus de 500 kilotonnes de textile fournis, 200 kilotonnes collectés et 150 kilotonnes triés (chiffres en baisse de 20% par rapport à 2019).

Pour la part de textiles triés, 50% est réutilisé, 33% recyclé, le reste pouvant être, par exemple, valorisé énergétiquement.

Le recyclage, c'est :

- 52 solutions de recyclage
- 245 acteurs
- 78 kilotonnes de textile et chaussure

Cécile Martin a également exposé une cartographie des produits issus du recyclage des textiles usagés ainsi que le challenge Innovation de Re-Fashion.

Laurent Castillo a ensuite présenté l'IFTH et cité 3 exemples de recyclage possibles :

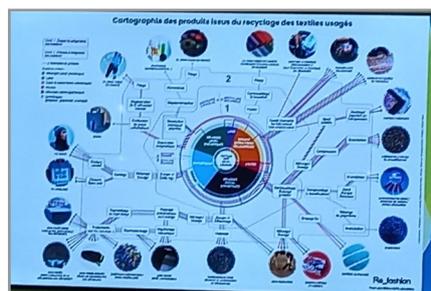
- En non tissé pour l'isolation des bâtiments
- La filature en mélange avec des fibres neuves
- La fonte de bouteille pour l'obtention d'un fil synthétique

Si la filature du Polyéthylène (PE) diminue la longueur de la chaîne moléculaire du polymère, ce n'est pas le cas avec le Polypropylène (PP). Or, une solution est la dépolymérisation du PE pour le repolymériser ensuite.

Pour le Polyester/coton, il existe une méthode par dissolution permettant de séparer les deux matières. M. Castillo a évoqué également le cas de l'élasthanne qui pose problème pour le recyclage.

Il a terminé en insistant sur le fait qu'il faut également travailler sur la durabilité des articles textiles, ce qui diminuerait la quantité de textile à recycler.

Mara Poggio a présenté le CETI qui dispose de différentes plateformes, dont une dédiée au tri, en Nouvelle Aquitaine.



Mme Poggio a évoqué les différentes sources de textile pour le recyclage :

- Le textile recyclé
- Les invendus
- Les chutes à la fabrication.

Le CETI dispose également d'une plateforme de recyclage thermomécanique qui transforme les fibres synthétiques en granules. Celles-ci sont ensuite refondues en vue du filage. Le CETI accompagne également différentes marques de textile dans leur démarche environnementale visant à inclure des matières textiles recyclées dans leurs produits.



Enfin, le CETI prévoit de se doter d'une nouvelle plateforme dite « à voie solvant » permettant la production de cellulose, solution textile du futur, selon Mme Poggio.

M. Lopez a présenté l'organisme OREE, centré sur la biodiversité, l'économie circulaire et le reporting RSE (Responsabilités Sociale et Environnementale).

Il cite notamment l'action menée auprès de la SNCF. M. Lopez évoque également le projet FRIVEP (Filière de Réemploi et de Recyclage Industrielle des Vêtements Professionnels) conduit en étroite collaboration avec la SNCF, les ministères de l'économie et de la transition écologique, et aussi avec le CETI (entre autres).

Suite à ce projet, ORÉE a publié un Livret sur l'écoconception des vêtements professionnels en 2020.

La table ronde s'est achevée après quelques questions posées par le public, qui ont permis de préciser la bonne évolution de la demande en textile recyclé, notamment dans l'automobile, et l'orientation législative vers l'obligation de prendre en compte le recyclage et l'écoconception.